

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 septembre 2024
Date de l'affichage : 18 septembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 45 + 1 suppléé + 12 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 58

OBJET : CHARTE D'ENGAGEMENT SRDEII ENTRE LA REGION HAUTS DE FRANCE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

Numéro de la Délibération : 260924-DC-100

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain ARNOLD, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Lydia BORDERES, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Colette DEWEZ.

MM. Kévin POTET, Gérard PIEUX, Pierrick LOZE, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléée :

- Mme Michèle BRICHEZ par M. Bernard HUGUET.

Dont représentés :

- Mme Carine LUGEZ par M. Philippe MARECHAL.
- Mme Lydia BORDERES par M. Pascal WAWRIN.
- Mme Doriane FRAYER par M. David LAZARUS.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Marie-France SERRA.
- M. Pierrick LOZE par Mme Nathalie SABOT.
- Mme Nadia MORIA par Mme Marianne LEMOINE.
- M. Charles-Antoine de NOAILLES par M. Benoît BIBERON.
- M. Thierry DEVILLARD par M. Alain DEVOOGHT.
- M. Philippe ELOY par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Véronique PAUL par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune de Ercuis.

OBJET : CHARTE D'ENGAGEMENT SRDEII ENTRE LA REGION HAUTS DE FRANCE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 27 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération n° 2018-DCC-128 du 11 octobre 2018 approuvant la stratégie de développement économique ;
- L'avis de la commission en date du 17 septembre 2024 ;
- Le projet de charte d'engagement et de son annexe ci-annexée ;

Considérant :

- Que la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 définit la Région comme la collectivité responsable de la définition des orientations en matière de développement économique, chargée d'élaborer un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
- Que le Code général des collectivités territoriales (CGCT) donne ainsi à la Région la responsabilité exclusive de la définition des orientations en matière de développement économique, la définition des régimes d'aides et l'attribution des aides aux entreprises sur le territoire régional ;
- Que le CGCT permet également aux intercommunalités de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement, des interventions dédiées aux acteurs économiques et aux entreprises, dans le respect des orientations reprises dans le SRDEII ;
- Que le SRDEII de la Région Hauts-de-France a pour ambition une mise en œuvre « pour et avec les territoires » ; cet engagement visant à garantir un développement équilibré de l'ensemble des Hauts-de-France ;
- Que le projet de charte a pour objet de matérialiser l'engagement conjoint de la Région et de la Communauté de communes Thelloise à garantir la complémentarité des interventions en matière de développement économique au regard des orientations du SRDEII de la Région Hauts-de-France.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **PREND CONNAISSANCE** du projet de charte d'engagement SRDEII entre la Région Hauts-de-France et la Communauté de communes Thelloise et de son annexe ;
- **APPROUVE** le contenu de ladite charte d'engagement et de son **annexe** ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer cette charte et à transmettre annuellement les éléments demandés.

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240926-260924-DC-100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024
Publication : 30/09/2024